

<http://www.pressegauche.org/La-FIPEQ-CSQ-lance-une-petition-contre-l-imposition-du-guichet-unique>



La FIPEQ-CSQ lance une pétition contre l'imposition du guichet unique !

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 14 mars 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 14 mars 2018 - La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), a lancé aujourd'hui une pétition demandant au gouvernement du Québec de ne pas imposer l'utilisation du guichet unique aux responsables de services de garde régis et subventionnés (RSG). À cette occasion, la présidente de la FIPEQ-CSQ, Valérie Grenon, était accompagnée de Véronique Hivon, vice-cheffe du Parti Québécois, et porte-parole en matière de justice, de famille et soins de fin de vie. C'est cette dernière qui parraine l'initiative. Plusieurs RSG de partout au Québec étaient également présentes au lancement.

La pétition peut être signée en ligne sur le site de l'Assemblée nationale en [cliquant ici](#).

La présidente de la FIPEQ-CSQ rappelle que « l'obligation de guichet unique risque d'être une contrainte pour les parents qui souhaitent, par exemple, tisser un lien privilégié avec une responsable. C'est pourquoi nous demandons le retrait de l'obligation d'utiliser le guichet unique ».

La leader syndicale invite également les parents, ainsi que l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec, à signer cette pétition. « Contrairement aux promesses du gouvernement, le guichet unique n'a pas permis la valorisation et la promotion des services éducatifs à la petite enfance. Bien au contraire, son manque d'efficacité, depuis sa mise en place, est évident. C'est une lourdeur administrative qui dessert autant les RSG que les parents du Québec », conclut Valérie Grenon.

Le texte de la pétition se lit comme suit :

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du projet de loi 143 à l'automne dernier force les responsables de services de garde en milieu familial régis et subventionnés à adhérer au guichet unique ;

CONSIDÉRANT QUE des documents récemment révélés font état de frais d'utilisation pour le guichet unique de 50 \$ pour l'inscription initiale suivis de 11 \$ par place par année ;

CONSIDÉRANT QUE les revenus des responsables de services de garde en milieu familial régis et subventionnés ne sont pas faramineux et ont déjà été mis à mal par l'exode d'enfants vers le privé créé par la modulation des frais de garde ;

CONSIDÉRANT QUE ces responsables se consacrent chaque jour au développement des tout-petits du Québec en les accueillant dans leur maison et en leur transmettant connaissances et amour ;

CONSIDÉRANT QUE cette profession est composée presque exclusivement de femmes, et que d'imposer des frais vient nuire à l'atteinte de l'égalité hommes-femmes ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs autres professions, notamment les médecins, n'ont pas à déboursier pour utiliser le guichet unique ;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de ne pas imposer l'utilisation du guichet unique aux

responsables de services de garde régis et subventionnés.